



Le Centre Communal d'Action Sociale mène une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune de Persan.

Dans ce cadre, le CCAS :

- propose et organise, dans un cadre convivial, diverses activités et sorties en direction des personnes âgées de plus de 60 ans résidant à Persan ;
- organise chaque année deux repas dansants (printemps, automne) à destination des personnes retraitées de plus de 65 ans ;
- attribue un colis de fin d'année aux personnes retraitées de plus de 65 ans.

Le Centre Communal d'Action Sociale assure l'organisation et la gestion des activités et doit veiller, à ce titre, à ce que les prestations soient réalisées dans les meilleures conditions. Ces activités ont pour vocation de créer du lien dans un cadre convivial et dans le respect mutuel des convictions individuelles, politiques ou confessionnelles. Pour participer aux activités seniors, l'usager devra s'acquitter auprès du service Animations seniors sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois d'une cotisation annuelle (année civile), dont le montant est fixé par délibération au Conseil d'administration du CCAS.

L'adhésion permettra également aux usagers de participer aux sorties ainsi qu'aux diverses manifestations (goûter de Noël et à la galette des Rois...) organisées par le CCAS.

---

**Source URL:** <http://www.ville-persan.fr/article/activites-et-rendez-vous-des-seniors>